epa Picardie

Newsletter

N°11

Février 2012

SALON REGIONAL

La 12ème édition aura lieu le **MARDI 15 MAI au Centre de Rencontres de la Victoire à Compiègne**

Toutes les équipes ont reçu leur dossier d'inscription. La date limite d'inscription est le **LUNDI 20 FEVRIER.**
N'oubliez pas que le nombre d'équipes est limité à 50.

EDITO

Claude GEWERC
Président du Conseil Régional
de Picardie

La Région Picardie et Entreprendre pour Apprendre partagent de nombreuses valeurs : l'entraide, la solidarité, le sens des responsabilités et de l'autonomie. Cela nous a conduits à travailler ensemble pour favoriser la réussite et l'intégration professionnelle des jeunes picardes et picards !

L'association « Entreprendre pour Apprendre Picardie » rapproche le monde de l'entreprise des jeunes en formation. Créer une entreprise, une vraie, de A à Z, le temps d'une année scolaire, tel est l'objectif des équipes d'EPA, dans les établissements scolaires. Les jeunes apprennent à gérer, et à occuper des postes aussi divers que directeur financier, agent commercial … Le fossé sera moins grand, plus tard, avec le monde du travail.

Scolaires, étudiants, personnes en insertion peuvent ainsi développer initiative et responsabilité, découvrir le monde de l'économie, acquérir l'esprit d'entreprise ainsi qu'un ensemble de savoirs qui leur seront utiles dans leur vie future, tant sur le plan professionnel qu'au niveau personnel.

Pour ces raisons, la Région accompagne votre association et vous souhaite, ainsi qu'à tous vos partenaires, un plein succès pour vos actions futures.

QUOI DE NEUF ?

LA MINI-ENTREPRISE SWEETY JEWELS sur France 3 Picardie

Le 6 Janvier dernier, la mini-entreprise Sweety Jewels du lycée du Vimeu de Friville Escarbotin était à l'honneur dans l'émission Picardie Matin sur France 3 Picardie. Retrouvez le reportage sur notre site internet : http:/epapic.free

TAXE D'APPRENTISSAGE

Pour rappel, **vous pouvez nous verser votre taxe d'apprentissage** et ainsi **participer au développement de l'esprit d'entreprendre chez les jeunes**. Pour plus d'informations, rendez-vous sur notre site internet à la rubrique « L'Association - Comment nous aider ? »

La mini-entreprise **SETEAM** a présenté son projet de set de bureau lors de **l'inauguration de l'Ecole de la 2ème Chance** à Abbeville le 2 Février dernier en présence de **Claude GEWERC**, Nicolas DUMONT, Christian MANABLE et de députés régionaux.

A NOTER DANS VOS AGENDAS

Lundi 20 Février
Remise des prix du Concours Apprendre la Bourse

Mercredi 22 Février
Assemblée Générale Extraordinaire

Jeudi 15 Mars
Journée mini-entreprise au Lycée G. Brassens de Neufchâtel en Bray

28, 29 & 30 Mars
Participation de la mini-entreprise Warning's Book à la Trade Fair Zurich - Suisse

18 Avril
Clôture des inscriptions au concours Les Etoiles de l'Innovation

LE DOSSIER

CREE LE DECLIC CHEZ LES ETUDIANTS

BILAN 2010/2011

- **8** interventions dont 6 en lycée, 1 à l'université et 1 en école de commerce
- **324** étudiants sensibilisés
- **10** interventions de chefs d'entreprise
- Une forte mobilisation du réseau J'entreprends en Somme

QU'EST CE QUE C'EST ?

Objectif : présenter la création d'entreprise comme une voie professionnelle envisageable après le cursus de formation et favoriser l'émergence de projets chez les diplômés.

Cette expérience sera renouvelée en 2012 dans la région. Si cela vous intéresse, contactez Delphine SKRZYNSKI au 03.22.80.14.50

UNE INTERVENTION TYPE

L'intervention, qui dure 3 heures, est animée par Delphine SKRZYNSKI d'EPA Picardie et un membre du Réseau J'entreprends en Picardie. Les étudiants bénéficient également du témoignage d'un ou plusieurs chefs d'entreprise.

- Panorama des entreprises de Picardie et chiffres de la création
- Les aides et accompagnements à la création (avec la présentation du réseau J'entreprends en Picardie)
- Les outils pédagogiques pour tester la création d'entreprise
- Témoignage d'un ou plusieurs chefs d'entreprise et échange sur son expérience.
- Echanges.

INTERVIEW

Dung LEBA
Gérante d'Alycia Microbiologie à Amiens

1) Vous êtes intervenue l'an dernier auprès d'étudiants pour témoigner sur votre expérience et parcours de chef d'entreprise, pourquoi avoir accepté cette invitation ?

Je souhaitais parler du métier d'« entrepreneur » ou « chef d'entreprise » qui est très peu connu en France alors qu'il est aussi passionnant que d'autres (pompier, professeur, infirmier, etc.).
L'entrepreneuriat n'étant pas inné, il me semble important d'échanger avec les jeunes afin de les sensibiliser à la création d'entreprise qui est un des moteurs économiques d'un pays.

2) Qu'avez-vous pensé de l'échange avec les jeunes ?

J'ai eu l'occasion d'échanger avec les jeunes de la 1ère STG du Lycée Robert de Luzarches à Amiens qui étaient riches en informations.
A leur âge, la création d'entreprise ne les concerne pas directement et ils ne connaissent pas d'entrepreneurs dans leur entourage proche. Leurs questions étaient réalistes et reflétaient certaines idées reçues du métier « chef d'entreprise » : les entrepreneurs sont des riches qui travaillent très peu ou qui font travailler les autres, il faut avoir de l'argent pour créer son entreprise...
Ils nous ont permis de mettre en lumière de nombreuses petites entreprises qui existent autour d'eux (la boulangerie, l'épicerie, la boucherie...) et leur importance dans la vie économique de la France.

3) Selon vous, les actions de sensibilisation des étudiants à la création d'entreprise sont-elles suffisantes ? Avez-vous des suggestions ?

Depuis quelques années, j'ai constaté qu'il y a de plus en plus d'actions de sensibilisation des jeunes à la création d'entreprise avec un relai important par les médias. Ces actions, certes, sont à développer mais ont besoin de temps, à mon avis, pour être efficaces.
Les mini-entreprises présentent un moyen ludique pour sensibiliser les jeunes à l'entrepreneuriat. Il me semble important d'élargir ce concept à des sphères plus larges comme l'université avec une aide financière plus conséquente pour les projets les plus aboutis afin de les transformer en de vraies entreprises avec des créations d'emploi à la clé.

CLIN D'OEIL

Le 26 Janvier, **le club Entreprendre au Féminin** organisait une réunion sur le *« Développement de l'Esprit d'Entreprendre et des qualités à développer pour réussir dans l'entreprise »* à l'IUT de Beauvais : une autre manière de partager pour essayer de développer l'esprit d'entreprendre !

EPA Picardie a été sollicitée pour témoigner sur les actions mises en place dans le système éducatif.

Nicolas OUTTERYCK, PDG de la mini-entreprise SA'K'TOUT (2007/2008) et étudiant à l'IUT a aussi **témoigné de son expérience et de son parcours** depuis la clôture de sa mini-entreprise en juin 2008.

ZOOM SUR …

LES MINI-ENTREPRISES EN ULIS

LES PROJETS 2011-2012

En septembre dernier, une convention a été signée entre Le groupe La Poste et Entreprendre pour Apprendre - Picardie ayant pour objectif de développer les mini-entreprises avec des classes ULIS. 5 projets se sont créés cette année :

- Lycée Roberval - Breuil le Vert : Tafkika (calendriers magnétiques)
- Lycée JCA Peltier - Ham
- Collège du Thelle - Méru : Fabrique-Tout (objets déco)
- Collège Jules Michelet - Creil : Les P'tits Menuisiers (porte-clés en bois)
- Collège Ferdinand Buisson - Grandvilliers : Les Jardins d'Ulys (lots de plants)

QUELQUES PRECISIONS

LES ULIS sont des Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire. Ce sont une des modalités de mise en œuvre de l'accessibilité pédagogique pour les élèves handicapés. Elles proposent, en milieu scolaire ordinaire, des possibilités d'apprentissages souples et diversifiées.

INTERVIEW

Thierry ROUVRES
Directeur d'établissement La Poste & Conseiller de la mini-entreprise Fabrique-Tout

1) Le Groupe La Poste s'est engagé aux côtés de l'association Entreprendre pour Apprendre - Picardie pour développer la mini-entreprise dans les classes ULIS. Pourquoi cet engagement ?

- La Direction du Courrier a pour mission d'accompagner des jeunes en stage en milieu professionnel s'inscrivant obligatoirement dans leur cursus scolaire.
- J'ai souhaité accompagner de jeunes élèves de classe ULIS à la découverte du milieu ordinaire de travail.
- Cette démarche montre, si besoin était encore, que notre entreprise est solidaire et citoyenne et que les postiers y adhèrent complètement
- Une réelle cohésion d'équipe s'est mise en place.
Pour rappel : Un décret relatif aux modalités d'accueil en milieu professionnel des élèves de moins de 16 ans a été signé le 26 août 2003, avec un accord national interne à la Poste du 18 février 2008 en faveur de l'emploi des travailleurs handicapés et sa déclinaison au Courrier.

2) Pour quelle(s) raison(s) avez-vous accepté de parrainer une mini-entreprise avec ce type de public ?

Comme je l'ai rappelé au début, cela s'inscrit dans nos missions, mais plus encore, mes collaborateurs et moi-même sommes heureux et fiers de pouvoir aider ces jeunes en situation difficile.

3) Selon vous, que peut apporter le projet mini-entreprise à ces jeunes ?

Ces expériences, à multiplier, montrent que si chacun s'implique, les différences deviennent très vite des avantages. Des avantages pour les jeunes qui dans une expérience professionnelle apprennent à développer leurs qualités aux contacts des différentes situations. Faire que ces jeunes progressent et réussissent leur insertion.
Cette expérience m'est également bénéfique et restera pour nous une très belle aventure professionnelle et humaine.

INTERVIEW

Marie-Hélène PICKERING
Coordinatrice d'ULIS au Collège F. Buisson à Grandvilliers

1) Pourquoi avoir mis en place une mini-entreprise avec une classe ULIS ?

Dans le cadre du dispositif ULIS en collège, nous cherchons à développer l'autonomie de chaque élève et à le valoriser dans l'élaboration de son projet professionnel et d'orientation. Tous les objectifs et toutes les activités liés au projet mini-entreprise l'aident à acquérir de façon plus concrète et même « plus ludique » des compétences utiles et nécessaires à son devenir. Il est vraiment acteur dans la découverte du monde de l'entreprise. Il apprend autrement.

2) Après quelques mois de fonctionnement, observez-vous déjà des effets positifs sur vos élèves ?

Après plus de 4 mois de fonctionnement, pour chaque élève, faire partie de l'équipe des « Jardins d'Ulys » est très positif.
La plupart développe une plus grande autonomie et surtout une prise d'initiative importante, notamment dans l'élaboration des différents documents, dans la prise de rendez-vous…Les élèves se montrent aussi beaucoup plus motivés dans les apprentissages plus conventionnels dans le domaine de la maîtrise de la langue, des mathématiques, des nouvelles technologies. Ils se rendent compte de leurs utilités pour leur future vie professionnelle.
Par ailleurs, l'acquisition de certaines compétences liées au milieu des entreprises se fait plus facilement. Ce fut le cas pour l'élaboration de leur dossier de recrutement (lettre de motivation, CV, entretien). Ils l'ont expérimenté de façon très concrète, en passant chacun un entretien professionnel en bonne et due forme.
Les effets positifs sont donc déjà très nombreux, mais les lister tous serait trop long, car, en ULIS, chaque élève a un projet très personnalisé et agit sur sa scolarité de façon très personnelle.

3) A votre avis, comment ce type de projet peut aider vos élèves dans leur future insertion sociale et professionnelle ?

Ce type de projet est une véritable mine d'or, un projet de classe motivant et innovant pour les enseignants et les élèves,.
Il permet aux élèves de prendre confiance en eux en découvrant un monde qui, jusqu'à présent, leur paraissait lointain, inconnu. Chaque élève acquiert des bases, des connaissances qu'il pourra réinvestir dans sa vie future. Ce type de projet permet aussi au jeune d'être plus actif, de développer un esprit d'entreprendre. Il sera plus à l'aise, peut-être, dans les démarches inhérentes à sa future insertion sociale et professionnelle

ILS NOUS SOUTIENNENT